

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 11 mars 2009 à 20 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Était absent M. Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier;
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.
 Marc-André, coordonnateur en aménagement

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4265-09 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 11 FÉVRIER 2009

4266-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2009.

3- COMPTES À PAYER

4267-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

Gilbert Caron (compte de dépenses)	374.16 \$
Denis Desbiens (compte de dépenses)	10.40 \$
Renal Roy (compte de dépenses)	274.17 \$
Mirielle Morin (compte de dépenses)	136.23 \$
Marc-André Bérubé (compte de dépenses)	32.00 \$
Valérie Jacques (mutations)	119.88 \$
Geneviève Turgeon (géomatique)	14.36 \$
Geneviève Turgeon (géomatique)	53.03 \$
Lise Paré (compte de dépenses)	80.00 \$

André Labbé (compte de dépenses nov. 2008 à février 2009)	672.00 \$
Ville de Beauceville (taxes 2009)	9 929.02 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (déchets pour février 2009)	43 267.49 \$
Fédération québécoise des municipalités (mise à jour règlement municipal)	204.75 \$
CLD Robert-Cliche (tourisme)	7 508.00 \$
Sogetel	493.83 \$
Hydro Québec (LES)	29.43 \$
DBB (papeterie, cartouches)	203.87 \$
Telus (téléavertisseur)	6.04 \$
Impressions de Beauce inc. (papier entête de lettre et enveloppes)	1 230.34 \$
Les Pompes R. Fontaine (aérateur)	1 273.28 \$
Imprimerie CCL (chèques et enveloppes)	986.05 \$
Beauce Média La Vallée de la Chaudière (avis public et offre d'emploi)	401.28 \$
Les Excavations Jean-Louis Mathieu inc. (déneigement février 2009)	829.63 \$
Groupe ICB (service technique, écran et haut-parleur)	1 249.65 \$
Ordre des Évaluateurs agréés du Québec (formation Mirielle/Fernand)	1 185.18 \$
Ordre des Évaluateurs agréés du Québec (cotisation 2009)	732.17 \$
Le Centre Électrique de Beauce inc.	143.72 \$
Éditions Yvon Blais (MAJ Loi fiscalité municipale, Loi aménagement urbanisme)	198.25 \$
SAAQ (services rendus)	221.72 \$
Éclaireur Progrès (offre d'emploi)	273.97 \$
VÉOLIA ES Matières résiduelles inc. (Éco-Centre décembre 2008)	528.87 \$
VÉOLIA ES Matières résiduelles inc. (Éco-Centre janvier 2009)	590.94 \$
Les Installations René Larivière (service technique)	67.73 \$
AquaBeauce (eau)	37.50 \$
Visa Desjardins (février 2009)	103.72 \$
SSQ Groupe financier (Ass. Collective mars 2009)	2 333.15 \$
PageNet du Canada inc. (téléavertisseur)	26.30 \$
Location BGD inc. (avertisseur)	70.39 \$
Pegaze Communication (cartes signature électronique)	45.15 \$
Sanibelle inc. (collecte janvier 2009)	13 303.45 \$
Sanibelle inc. (collecte février 2009)	23 648.28 \$
Groupe Négotel	51.15 \$
Les Arts et la Ville (cotisation 2009)	250.00 \$
L'authentique Pose Café inc. (location et café)	175.42 \$
Solutions GA (service technique)	56.44 \$
Atelier Michel Mercier (serrures et réparations)	380.39 \$
Jaguar Média inc. (Réseau info municipale - abonnement 2009)	564.38 \$
Patrick Gravel Consultant (Formation Outlook)	7 314.30 \$

Salon de la sécurité civile mission santé (inscription colloque)	425.00 \$
Florian Groleau & Constructions Migilyn inc. (subvention RenoVillage)	7 283.14 \$
Total:	129 389.60 \$

4- **DOSSIER FOSSES SEPTIQUES : ÉTAT DE LA SITUATION**

4.1 Exclusions

Après une longue discussion, il est convenu ce qui suit relativement aux exclusions de l'application du programme de mise aux normes des fosses septiques. Monsieur Caron précise que cette résolution, telle que libellée, est peut-être légalement trop exclusive.

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a acquis la compétence en matière de gestion du Q-2, r.8;

ATTENDU QU'il importe que la MRC cible ses priorités d'intervention dans le cadre de l'application de cette compétence;

4268-09 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité que la MRC ne couvre pas les unités suivantes :

- les unités non accessibles par le camion de vidange;
- les chalets et les abris qui ne sont pas dotés d'une alimentation en eau;
- les cabanes à sucre, sauf les cabanes à sucre commerciales.

4.2 Inspection des nouvelles résidences

Le secrétaire-trésorier ramène sur la table l'hypothèse de retourner aux municipalités la partie de la compétence acquise dans le cadre de l'application du Q-2,r.8 qui concerne les constructions nouvelles. Le retour de cette partie de compétence peut se faire par simple résolution.

Cette façon de procéder présente plusieurs avantages :

- elle permettrait au contribuable qui procède à la construction d'une maison neuve de ne faire affaire qu'avec un seul intervenant;
- comme l'installation septique du demandeur sera nécessairement conforme, la prise en charge du dossier par la municipalité libérera d'autant l'inspecteur de la MRC qui aura beaucoup de travail et qui devra se concentrer surtout sur les dossiers prioritaires.

Le Conseil demande que le dossier soit approfondi davantage avec les DG des municipalités.

4.3 Inspecteur en environnement

Le secrétaire-trésorier a indiqué que la MRC a reçu 17 candidatures pour le poste d'inspecteur en environnement et six (6) candidats ont été retenus pour les entrevues qui ont eu lieu le 3 mars.

Monsieur Caron et monsieur Michel Cliche, qui siégeaient au comité de sélection, recommandent l'embauche de monsieur Éric Jacques, de Saint-Frédéric, pour occuper le poste. Monsieur Cliche indique que monsieur Jacques aura probablement besoin d'un

peu de formation, mais qu'autrement, il possède les qualités requises pour effectuer le travail. De plus, monsieur Cliche est convaincu que monsieur Jacques s'intégrera facilement à l'équipe de la MRC.

Monsieur Cliche précise que quelques très bons candidats ont été rencontrés et que des candidats pourraient même être rappelés pour le poste qui ouvrira en 2010.

4269-09 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche procède à l'embauche de monsieur Éric Jacques au poste d'inspecteur en environnement aux conditions prévues à la convention collective.

4.4 Crédit d'impôt

ATTENDU QU'en janvier 2009, la ministre des Finances du Québec a annoncé la création d'une nouvelle mesure donnant accès à un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielle;

ATTENDU QUE les travaux entourant l'installation d'une fosse septique et l'aménagement d'un champ d'épuration sont des travaux non reconnus par les nouvelles mesures;

ATTENDU QUE le milieu municipal a l'obligation d'appliquer le règlement provincial concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (communément appelé Q-2, r.8);

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de tous que les installations septiques déficientes ou inexistantes soient remplacées et mises en place par des installations adéquates et conformes;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche spécifiquement, a implanté un programme de mise aux normes des installations septiques;

ATTENDU QU'un certain nombre de contribuables auront des difficultés, sur le plan financier, pour réaliser des travaux de mise aux normes des installations septiques;

4270-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche demande au gouvernement du Québec d'être logique dans ses principes et de reconnaître l'admissibilité de l'installation d'une fosse septique et l'aménagement d'un champ d'épuration dans le cadre de son programme de crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles.

5- PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC : PROGRAMME DE TRAVAIL

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, via le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire verse une aide financière aux MRC.

ATTENDU QUE pour obtenir l'aide financière dans le cadre dudit programme, la MRC doit présenter au MAMROT un programme de travail entériné par le Conseil des maires;

4271-09 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche adopte le plan de travail de la MRC pour l'année 2009 et le transmette au MAMROT.

6- CA DU CLD

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC Robert-Cliche doit procéder à la nomination des membres du CA du CLD Robert-Cliche;

4272-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que les personnes suivantes forment le CA du CLD Robert-Cliche :

Membres votants :

SECTEUR MUNICIPAL (siège 1, 2, 3, 10) :

1. M. Roland Giguère, maire de Saint-Victor (fin de mandat, avril 2010);
2. M. Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville (fin de mandat, avril 2011);
3. M. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne (fin de mandat, avril 2010);
10. M. Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce (fin de mandat, avril 2011).

SECTEUR « ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES » : (SIÈGES 4, 5, 6) :

4. M. Édouard Jacques, Mouleurs de Beauce inc. (fin de mandat, avril 2011);
5. M. André Spénard, ARTB inc. (fin de mandat, avril 2010);
6. M. Serge Jacques, Deflex Composite inc. (fin de mandat, avril 2011).

SECTEUR « INSTITUTIONS PUBLIQUES » : (siège 7)

7. M. Louis-Maurice Chabot, Centre de formation professionnelle des Bâtitseurs (fin de mandat, avril 2010).

SECTEUR « SANTÉ ET ENTREPRENEURIAT COLLECTIF » : (siège 8).

8. Madame Marielle Roy, CPE Au Jardin de Dominique (fin de mandat, avril 2011).

SECTEUR « INSTITUTIONS FINANCIÈRES » : (siège 9)

9. Monsieur Claude Lambert, caisse populaire Desjardins de Beauce-Centre (fin de mandat, avril 2010).

SECTEUR « CULTURE ET TOURISME » (siège 11)

11. Madame Johanne Lessard, Musée Marius-Barbeau (fin de mandat, avril 2010).

SECTEUR « PRIMAIRE : AGRICULTURE, FORETS, MINES » : (siège 12)

12. M. Rock Bilodeau, Syndicat de l'UPA de l'Érable, des cantons de Broughton et de Beauce-Centre (fin de mandat : avril 2011).

SECTEUR « COMMERCES ET SERVICES » : (siège 13)

13. M. Martin Groleau, Septicosol (fin de mandat : avril 2010).

Membres non votants

- M. Gilbert Caron, MRC Robert-Cliche
- M. Daniel Chainé, CLD Robert-Cliche
- Mme Jacinthe Veilleux, Emploi-Québec
- M. Janvier Grondin, député de Beauce Nord
- Mme Liette Veilleux, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

7- **SITUATION DES CENTRES DE TRI**

Monsieur Labbé indique qu'une rencontre a eu lieu le 23 février au Centre de récupération Frontenac, à Thetford Mines, alors que la situation des centres de tri, dans la cadre de la crise économique actuelle, a été présentée aux clients.

Une demande spécifique devrait être présentée au milieu municipal dans un avenir relativement rapproché, car les centres perdent présentement beaucoup d'argent.

8- **TABLE DE CONCERTATION EN TRANSPORT COLLECTIF**

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec, dans le cadre de la mise en place du Programme de transport collectif en milieu rural, nouvellement mis en place, souhaite mettre en place une table de concertation régionale sur le transport collectif;

4273-09 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que madame Ghislaine Doyon représente la MRC Robert-Cliche sur la Table de concertation régionale sur le transport pour la région Chaudière-Appalaches.

9- **SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : ÉTAT DE LA SITUATION**

Monsieur Marc-André Bérubé a présenté, en séance de travail, les plus récentes modifications apportées au schéma d'aménagement de la MRC. Monsieur Bérubé propose également quelques mesures additionnelles qui peuvent être ajoutées au document.

Une version finale du PSAR-2 sera déposée au Conseil, aux fins d'adoption, à la séance du 8 avril. Suivra une période de consultation au cours de laquelle trois séances publiques de consultation seront tenues.

Le document sera ensuite transmis au gouvernement et, si tout va bien, le schéma révisé entrera en vigueur vers la mi-décembre 2009.

10- **ÉVALUATION**

10.1 Embauche

Tel que discuté lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2009, la MRC n'embauchera pas d'étudiants à compter de 2009, mais bénéficiera d'une ressource permanente supplémentaire à compter de cette année. Comme la période académique arrivera bientôt à terme, monsieur Roy souhaite obtenir l'autorisation du Conseil pour lancer l'offre d'emploi.

4274-09 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité que la MRC soit autorisée à lancer une offre d'emploi pour un poste de technicien en évaluation.

10.2 Cadastre numérique de Saint-Joseph-de-Beauce

Monsieur Roy remet à monsieur Cliche une clé USB qui contient le cadastre numérique de Saint-Joseph-de-Beauce.

10.3 Enquête revenus

Monsieur Roy donne les détails d'une nouvelle procédure exigée par le gouvernement en ce qui a trait aux bâtiments à revenus.

11- **INTERNET HAUTE VITESSE**

Une longue discussion porte sur l'état de situation du dossier internet haute vitesse tel qu'il se présente à ce jour. Le Conseil par le biais de sa résolution 4239-09 a réservé un montant de 100 000 \$ dans le cadre du Pacte rural. Or, en date du 1^{er} mars 2009, qui avait été identifiée comme la date de tombée du dépôt de projets, un montant de 70 000 \$ environ, était utilisé. Il demeure donc un montant résiduel de 30 000 \$. Or, la ville de Saint-Joseph-de-Beauce émet l'avis qu'elle sera en mesure de présenter un projet pour un nombre additionnel d'abonnés, mais que la complexité du processus à suivre ne lui a pas permis de respecter ladite limite pour tous les abonnés potentiels.

Monsieur Cliche dit que sa municipalité souhaite que les abonnés potentiels qui n'ont pu être encore rejoints ne soient pas pénalisés par la procédure et puissent bénéficier de l'aide du Pacte rural. Monsieur Veilleux, maire responsable du dossier, indique que la MRC n'a aucunement l'intention de pénaliser qui que ce soit dans ce dossier.

ATTENDU QUE le Conseil par le biais de sa résolution 4239-09 a réservé un montant de 100 000 \$ du Pacte rural pour être utilisé dans le dossier d'internet haute vitesse;

ATTENDU QU'une somme résiduelle d'environ 30 000 \$ subsiste à ce jour;

4275-09 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité :

- que la somme résiduelle du 30 000 \$ du Pacte rural dédiée au projet d'internet haute vitesse soit réservée jusqu'au 31 décembre 2009;
- que le montant soit attribué sur le principe « premier arrivé, premier servi »;
- que les sommes soient attribuées sur présentation de factures.

Par ailleurs, monsieur Veilleux émet le souhait que le Conseil entérine le travail que monsieur Roy et lui-même ont réalisé à date dans ce dossier après plus d'une année de tâches accomplies.

4276-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que le Conseil entérine le travail réalisé à date par messieurs Renal Roy et Jean-Rock Veilleux dans le dossier d'internet haute vitesse.

Monsieur Roy, par ailleurs, souhaite obtenir une résolution du Conseil l'autorisant à préparer et à présenter un projet dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC Robert-Cliche a identifié la desserte de la population de l'ensemble de son territoire comme étant une priorité à court terme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mis en place son programme « Communautés rurales branchées » afin d'aider les communautés non desservies par internet haute vitesse à bénéficier de ce service;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche apporte déjà son assistance aux municipalités de son territoire afin de les guider dans ce dossier;

4277-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte que la MRC coordonne le travail des municipalités intéressées à présenter un projet dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

12- PROJET TECHNOLOGIQUE

Monsieur Roy donne quelques explications additionnelles dans le cadre du projet technologique qu'il a élaboré.

13- SIGAT : ADDENDA

Le secrétaire-trésorier résume un dossier qui est en marche depuis mai 2008 entre le gouvernement et les MRC concernant le partage d'information géographique entre ces deux niveaux administratifs.

Depuis déjà quelques années, existe un système d'information intégré touchant la gestion de l'aménagement du territoire (SIGAT). Le gouvernement souhaite maintenant étendre ce système à une plus grande échelle. Il demande aux MRC de lui fournir davantage d'information et s'engage lui-même à faire la réciproque, tous ces documents étant transmis, de part et d'autre, sans frais.

À ce jour, dans la région Chaudière-Appalaches, 7 des 10 MRC ont accepté l'offre. Robert-Cliche, la Nouvelle Beauce, et les Appalaches demeurent hésitantes.

Monsieur Renal Roy émet l'avis que la MRC ne devrait pas céder gratuitement la matrice graphique numérique, étant donné les sommes importantes qui ont été investies dans ce produit.

Le Conseil émet l'avis qu'il importe de participer à ce partage d'information, mais que la matrice graphique numérique doit en être exclue.

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a présenté un projet d'information géographique gouvernementale partagée appelé « Approche de coopération en réseau interministériel »;

ATTENDU QUE ce projet vise à partager diverses informations cartographiques et géomatiques avec les MRC du Québec;

ATTENDU QUE les MRC, en contrepartie, doivent rendre disponible au gouvernement du Québec, une certaine quantité d'information;

ATTENDU QUE cet échange d'information doit se faire gratuitement de part et d'autre;

ATTENDU QUE la confection de la matrice graphique numérique a été effectuée à grands frais par la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit participer à ce projet qui est, somme toute, progressiste;

ATTENDU QU'il n'est aucunement question pour la MRC Robert-Cliche de partager gratuitement sa matrice graphique numérique;

4278-09

Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC autorise le secrétaire-trésorier/directeur général, monsieur Gilbert Caron, à signer l'addenda « Formule d'adhésion au système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT) » en y précisant que la MRC n'accordera pas le droit d'utiliser gratuitement sa matrice graphique numérique et que celle-ci ne pourrait être disponible qu'après entente tarifaire.

14- SIQ : RENOUVELLEMENT DU BAIL

La Société Immobilière du Québec renouvelle son bail, pour les locaux utilisés par Services Québec, jusqu'au 1^{er} septembre 2012. La MRC tentera néanmoins de faire concorder le terme du bail avec l'année civile.

15- GOLDEN HOPE : SÉANCES D'INFORMATION

La compagnie de prospection minière Golden Hope tiendra des séances d'information à la MRC les 26 et 28 mars.

16- TRAVAILLEURS DE RUE

Monsieur Roy signale que ce sujet a fait l'objet de discussions lors du dernier comité de sécurité publique.

17- PISTE CYCLABLE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le secrétaire-trésorier explique que, sous peu, la MRC sera prête à effectuer une demande de subvention au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière au développement de la Route Verte. Le programme peut couvrir jusqu'à 25 % des dépenses admissibles.

La présente demande concernerait la revue du tracé et les relevés topographiques d'une part, et la délimitation de la zone inondable, autre part.

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit procéder à des études préliminaires concernant le dossier de la Route Verte sur son territoire;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a mis en place le Programme d'aide financière au développement de la Route Verte;

4279-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à déposer une demande au ministère des Transports du Québec dans le cadre de son Programme d'aide financière au développement de la Route Verte.

18- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4280-09 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 40

André Labbé
Préfet

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier